



Sam'dis de broder

Vous aimez broder ou au contraire vous n'avez jamais tenu une aiguille ? Vous avez envie de pratiquer au milieu d'un groupe de passionné.e.s sympathique.s ? Vous avez un projet ou au contraire, vous voulez de nouvelles idées ? Cet automne, lancez-vous ! Débutant.e ou confirmé.e, rejoignez l'atelier animé par Louise Darveau !



L'artisane : Louise Darveau

Louise Darveau est une artisane de talent qui est tombée dans la broderie il y a 20 ans. A ses débuts, elle suit des cours à la maison Les Brodeuses à Montréal puis se lance en tant que professeur à Métiers et Traditions depuis plus de 12 ans. Elle perfectionne sa technique en suivant deux formations au salon du boutis près de Nîmes, en France, en 2014.

Ses réalisations prouvent aux un.e.s et aux autres que la broderie est un art toujours actuel et accessible. Elle a un goût prononcé pour l'usage des matériaux et des couleurs variés. Sa passion se manifeste dans son enseignement, où elle apprécie particulièrement de transmettre son savoir-faire.



L'activité:

Plus qu'un atelier, les Sam'dis de broder sont moment de partage ! Lors de ces cours, les élèves apportent chacun.e leur compétence, leurs idées, leurs projets afin de passer un moment convivial tout en pratiquant ou en apprenant la broderie.

Matériel : Les élèves apportent ce dont ils ou elles auront besoin pour le cours.

Informations pratiques

Dates: 29 septembre, 27 octobre, 17 novembre

Horaires: 9h30 à 12h30 (soit 9h total, au professeur lors du premier cours)

Lieu: 340 rue Saint-Charles Ouest, Longueuil, J4H 1E8

Prix: 69, 58 + tx = 80

Paiement : par chèque à l'ordre de **Métiers & Traditions**

Politique d'inscription

*S'il y a lieu, le matériel est payé au professeur en sus des frais d'inscription lors du premier cours.

*Les cours ont lieu si le nombre minimal d'élèves est atteint.

* L'étudiant doit envoyer son chèque minimum une semaine avant le début des cours

* L'étudiant est considéré inscrit lorsque l'organisme a reçu son chèque

Politique d'annulation

Annulation par le promoteur : frais d'inscription remboursés intégralement.

Annulation par le participant :

- Doit se faire par écrit à l'attention du promoteur;
- Frais d'administration de 10\$ retenus sur la demande;
- Moins de 10 jours avant la tenue de l'activité : remboursement accordé en cas de force majeure (un montant de 15% sera toutefois retenu pour frais administratifs)

Pour plus d'informations, nous contacter à ecole@metierstraditions.com
ou au (450) 677 2125

Je m'inscris !

cours de Sam'dis de broder avec Louise Darveau

Nom |

Prénom |

Adresse |

Téléphone |

Courriel |

Dates |